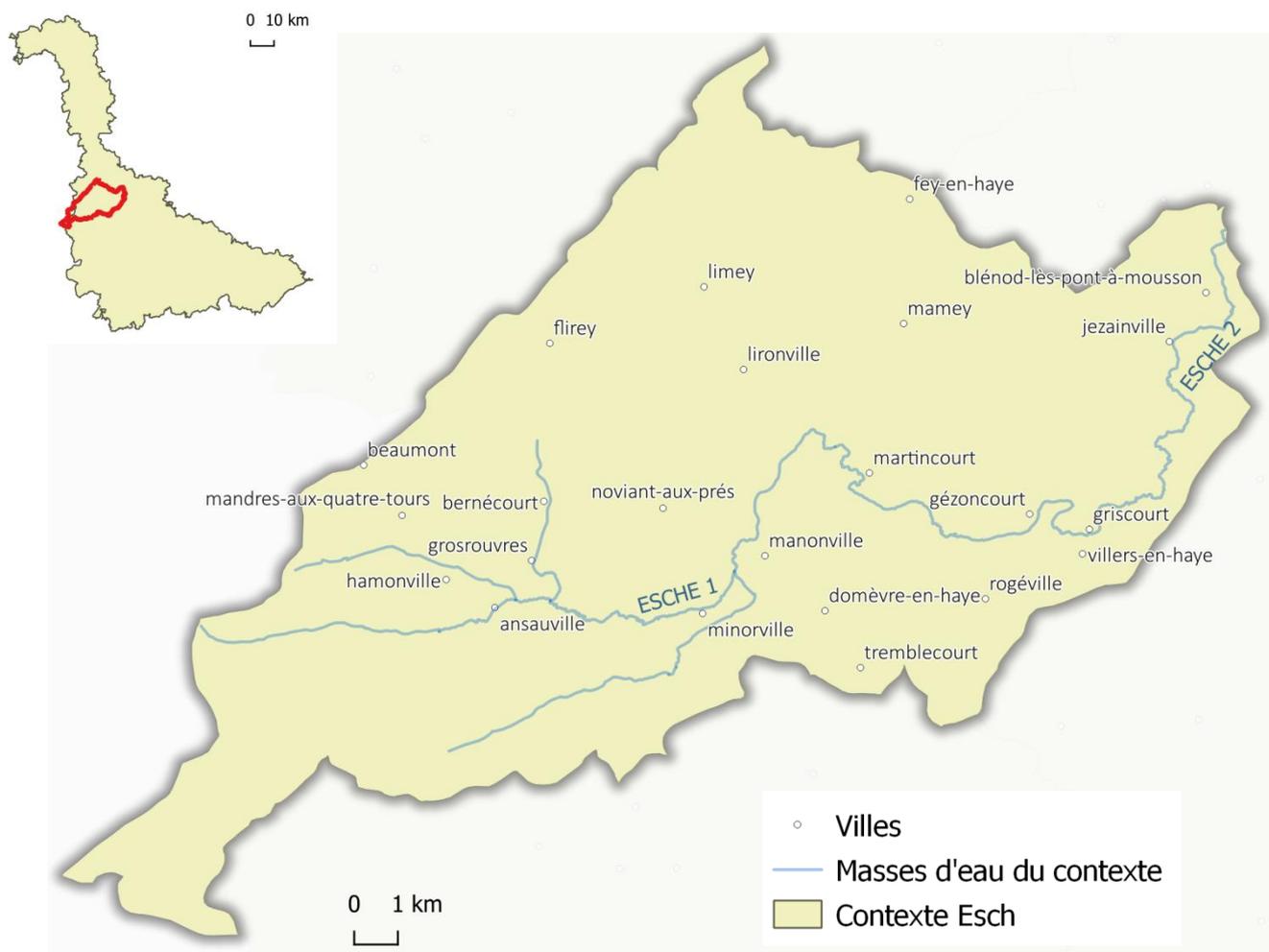


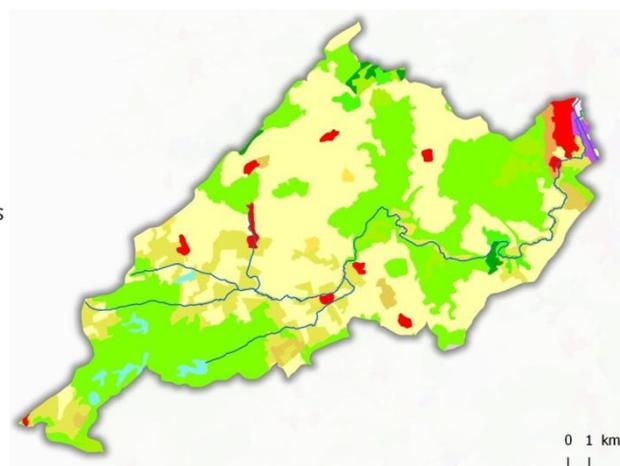


I – Localisation du contexte



Corine Land Cover 2012

- Tissu urbain discontinu
- Zones industrielles ou commerciales et installations publiques
- Aéroports
- Equipements sportifs et de loisirs
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Vergers et petits fruits
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels
- Forêts de feuillus
- Forêts de conifères
- Forêts mélangées
- Forêt et végétation arbustive en mutation
- Cours et voies d'eau
- Plans d'eau



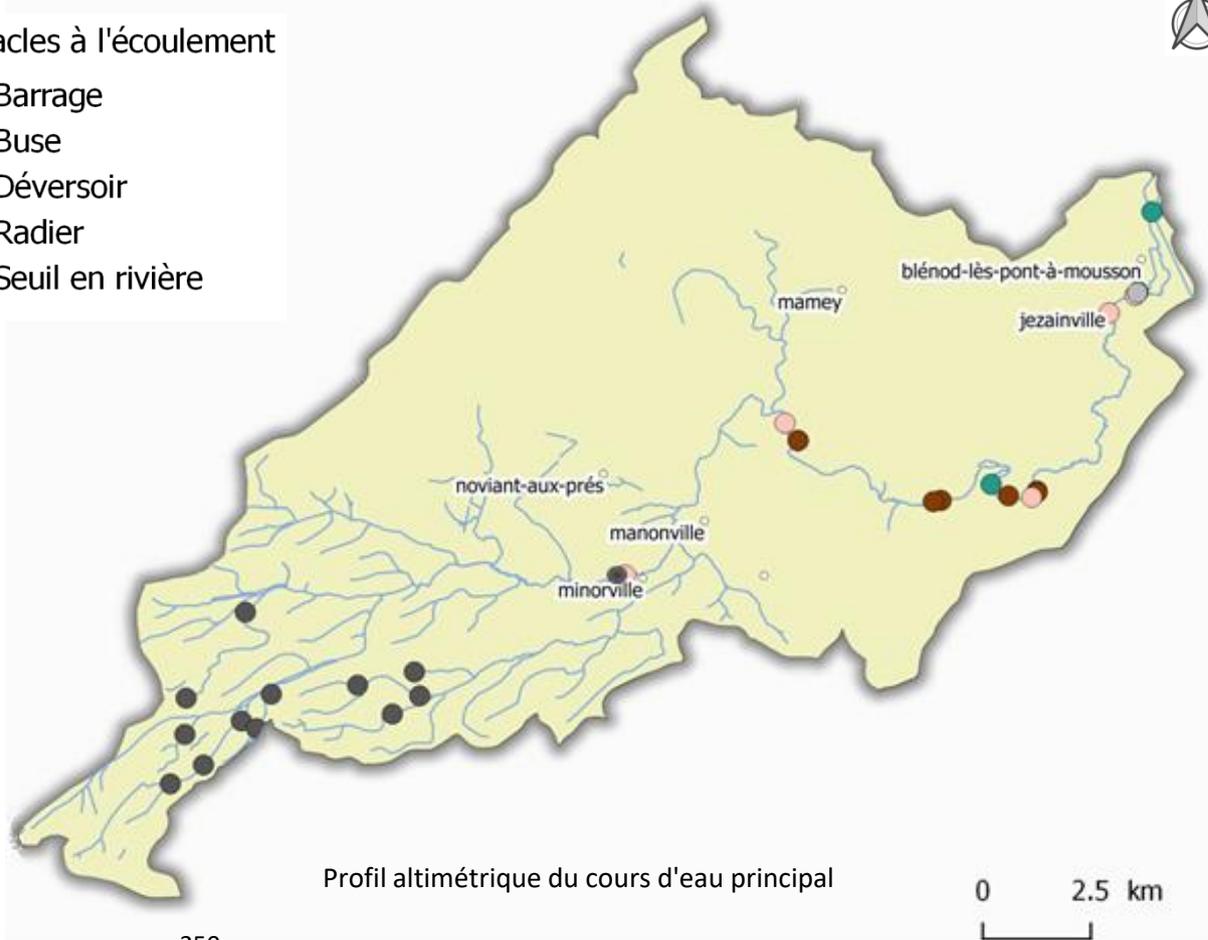
Source : BD Topo 2016, CLC 2012

II – Description générale

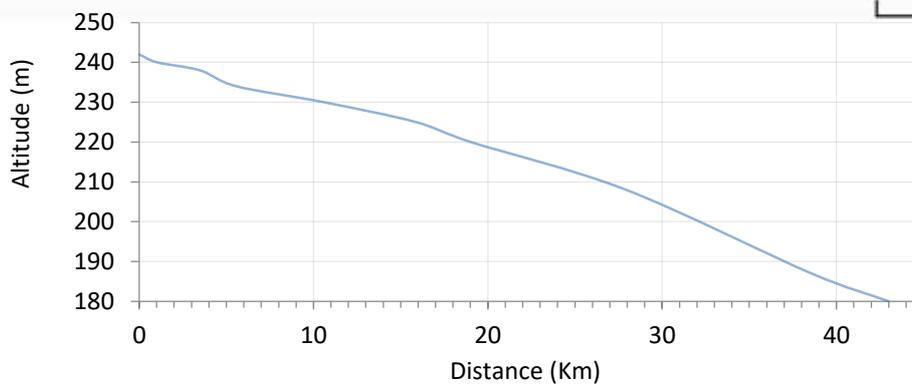


Obstacles à l'écoulement

- Barrage
- Buse
- Déversoir
- Radier
- Seuil en rivière



Profil altimétrique du cours d'eau principal



Source: BD Topo 2016, ROE



III – Données générales

Le contexte Esch, situé en rive gauche de la Moselle, est caractérisé par des cours d'eau de première catégorie. Dès l'amont, l'Esch évolue dans un contexte forestier ponctué par la présence de nombreux étangs ainsi que de fossés de drainage. Le régime hydraulique du cours d'eau s'en trouve donc modifié ainsi que la composition des peuplements piscicoles. Sur l'Esch comme sur ses affluents, les divers travaux de rectification, la présence de seuils impactant, l'urbanisation croissante en aval, les problématiques de piétinement des berges et du lit, d'érosion et d'absence de ripisylve liées au pâturage sont autant de facteurs qui limitent les capacités d'accueil du milieu. Des travaux de renaturation, de diversification des habitats et des écoulements, une plantation et une gestion adaptée de la ripisylve permettraient d'améliorer l'état de ce contexte.

Malgré la présence de multiples facteurs limitants, l'Esch présente tout de même des secteurs méandreux avec des écoulements torrentiels et offre de bonnes potentialités. Bon nombre de frayères a été recensé et les campagnes d'inventaires piscicoles ont révélé une amélioration du peuplement ces dernières années.

Limites contexte	Amont	Source à Geville
	Aval	confluence avec la Moselle à Pont-à-Mousson
	Affluents	<ul style="list-style-type: none"> • Le cher • Le grand fossé • Fossé de pleine fontaine • Ruisseau d'Alenaux • Ruisseau de Bérup • Ruisseau de Déheyville • Ruisseau de l'Étang de Gérard Sas • Ruisseau de Grené • Ruisseau de Grosrouvres • Ruisseau de Naly fontaine • Ruisseau de Réhanne • Ruisseau de Vasséaux • Ruisseau du neuf étang • Ruisseau de l'Heymonrupt • Rupt de Viller
	Plans d'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Etang Romé (73 ha) • Le neuf étang (68 ha) • Etang de la Mosée (38 ha) • Le grand étang (23 ha) • Etang Gérard sas (20 ha) • La grande Brunesseaux (11 ha) • Etang de Bausse (7 ha) • Etang Fion (6 ha) • Etang de la grande naue (6 ha) • Etang de Courantceuil (5 ha) • Etang de la grange en Woèvre (4 ha) • Etang Bruneaux (4 ha) • Etang de la naue la chèvre (2 ha) • Etang Thierry (1 ha)

Principaux affluents	<ul style="list-style-type: none"> • Ruisseau de Bérup (rive gauche, 5,7 km) • Ruisseau de Bernécourt ou Grosrouvres (rive gauche, 4,5 km) • Ruisseau du Pré St-Martin ou Ruisseau du neuf étang (rive gauche, 5,8 km) • Ruisseau la Réhanne (rive droite, 10,5 km) • Ruisseau de l'Etang de Gérard Sas (rive droite, 5 km) 						
Longueur en eau du contexte	Cours principal	44,5 km					
	Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (Km)	1	2	3	4	5	Non classés
		75,3	33,8	21,3	8	29,1	24,1
	Linéaire total	191,5 km					
Surface en eau du contexte	41,7 ha						
Surface du bassin versant	239,3 km ²						
Débit (cours principal)	Etiage	L'Esch à Jezainville : 0,149 m ³ /s					
	Module	L'Esch à Jezainville : 1,410 m ³ /s					
Pente moyenne	Altitude amont	242 m				1,5 ‰	
	Altitude aval	180 m					
	Taux d'étagement de l'Esch	36,5 %					
Nombre d'ouvrages (sur le cours principal)	19 ouvrages (Radiers, buses, barrage mobile, déversoirs, moulins) (ROE, SDVP)						
Taux de rectitude du tracé du cours d'eau	<p>de rectitude du tracé du cours d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> 0 - 20 % 20 - 40 % 40 - 60 % 60 - 80 % 80 - 100 % <p>Terres arables, cultures, surfaces à usage agricole</p> <p>Source : SYRAH 2012, CLC 2012</p> <p>0 1 km</p>						
Géologie	Alluvions fluviales récentes à actuelles, alternance de bancs de marnes et de calcaires ("caillasses") à rhynchonelles (Bathonien moyen à sup.), argiles de la Woëvre : argiles et marnes à rares bancs calcaires (Callovo-Oxfordien)						

Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte	<p>54 : Ansauville, Beaumont, Bernécourt, Blénod-lès-Pont-à-Mousson, Domèvre-en-Haye, Fey-en-Haye, Flirey, Gézoncourt, Griscourt, Grosrouvres, Hamonville, Jezainville, Limey-Remenauville, Lironville, Mamey, Mandres-aux-Quatre-Tours, Manonville, Martincourt, Ménil-la-Tour, Minorville, Montauville, Noviant-aux-Prés, Pont-à-Mousson, Regniéville, Rogéville, Royaumeix, Thiaucourt-egniéville, Tremblecourt, Villers-en-Haye</p> <p>55 : Broussey-Raulecourt, Geville, Rambucourt</p>	
Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • Flirey (220 EH, type de traitement: Filtres plantés de Roseaux, conforme) • Grosrouvres (503 EH, type de traitement: Filtres plantés de Roseaux, conforme) • Mandres-aux-Quatre-Tours (178 EH, type de traitement: Filtres plantés de Roseaux, conforme) • Gézoncourt (180 EH, type de traitement: Bassin d'Infiltration, conforme) • Limey-Remenauville (285 EH, type de traitement: Filtres plantés de Roseaux, conforme) • Lironville (120 EH, type de traitement: Filtres plantés de Roseaux, conforme) • Rogéville (200 EH, type de traitement: Disques Biologiques, conforme) 	
Industrie	<p>MEUSE COMPOST, CETV (déchets et traitements), USINE DE PONT-A-MOUSSON SERVICE AGGLOMERATION ET FONDERIE DE BLENOD, SUTE (chimie), GENERAL LIGHTING (mécanique), EDF - Centre de Production Thermique EDF de BLENOD, Société Française Donges-Metz-Saint Baussant (pétrole et gaz)</p>	
Statut foncier	<p>Non domanial</p>	
Mesures réglementaires de protection	Natura 2000	<p>ZPS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forêt humide de la Reine et caténa de Rangeval <p>ZSC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vallée de l'Esch d'Ansauville à Jezainville • Forêt humide de la Reine et caténa de Rangeval
	Site inscrit/classé	<p>ENS</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Esch • Neuf étang de Mandres • Etang Romé • Grand Etang et étang Fion • Pelouses des Pontances en vallée d'Esch • Pelouses en vallée d'Esch • Prairies au nord de la forêt de la Reine • Vallon au nord de Saint-Jean • Vau de Châtel • Domaine du moulin de Villevaux
	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. Ou rég, ...)	<p>ZNIEFF 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vallons boisés en vallée de l'Esch de Lironville à Jezainville • Ruisseau de l'Esch d'Ansauville à Jezainville • Forêt de la Reine • Pelouses à Griscourt et Dieulouard • Pelouses des Pontances à Jezainville • Prairies de la reine à Rambucourt, Broussey-Raulecourt et Geville • Prairies de la reine de Boucq à Mandres-aux-quatres-tours • Etang de Gérard sas à Geville • Etang de la grande Brunesseaux à Geville • Etang de la grange en Woëvre, de l'étanchée et de Brunehaut à Geville et Boucq • Etang de la Mosee à Geville • Etang Romé à Royaumeix • Le grand étang à Hamonville • Neuf étang de Mandres-aux-quatres-tours • Neuf étang des moines à Geville • Campanule cervicaire à Rambucourt • Gite à chiroptères à Manonville, Rogéville et Rangeval

		ZNIEFF 2 <ul style="list-style-type: none"> Vallée de l'Esch et boisements associés Zones humides et forêts de la Woëvre ZICO <ul style="list-style-type: none"> Forêt de la Reine Parc naturel régional <ul style="list-style-type: none"> PNR de Lorraine Zone vulnérable aux pollutions par les nitrates d'origine agricole sur le bassin Rhin-Meuse (bassin DCE Rhin)	
	L.214-17 Liste 1	/	
	L.214-17 Liste 2	/	
	Décret Frayères	Liste 1: poisson	<ul style="list-style-type: none"> L'Esch de la confluence avec le ruisseau de la Rhéanne à la confluence avec la Moselle
		Liste 2 poissons	<ul style="list-style-type: none"> L'Esch de la confluence avec le ruisseau de la Rhéanne à la confluence avec la Moselle
S.A.G.E.	Rupt de Mad, Esch, Trey (structure porteuse : PnrL)		
Structures locales de gestion	Communauté de communes Mad et Moselle, communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson, communauté de communes Terres Toulaises, communauté de communes côtes de Meuse Woëvre		
Enjeux PLAGEPOMI	/		

IV – Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code	Nom	Nature / Type	Objectif global / échéance	Objectif Ecologique / échéance	Objectif Chimique / échéance	Etat écologique 2019	Etat chimique 2019
CR338	ESCHE 1	TP10, Très petit cours d'eau des côtes calcaires Est	Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2015	Moyen	Mauvais
CR339	ESCHE 2	P10, Petit cours d'eau des côtes calcaires Est	Bon état 2021	Bon état écologique 2015	Bon état chimique 2021	Bon	Très bon
CL17	ETANG ROME	Masse d'eau plans d'eau	Bon état 2015	Bon état écologique 2015	Bon état chimique 2015	Moyen	Très bon

V – Peuplement

Domaine	Intermédiaire
Espèce repère	Cyprinidés rhéophiles: BAF, CHE, GOU, HOT, SPI, VAN, VAI
Espèces cibles (patrimoniales, vulnérables et/ou halieutique)	CHA, TRF, VAN, BRO, SPI, VAN, LPP / ASL
État fonctionnel	Très perturbé
Zonation piscicole	Zone à ombre
Biocénotypes	B5
Peuplement actuel*	<p>Espèces centrales : CHA / TRF</p> <p>Espèces intermédiaires: PER / GAR / EPI / LPP / BRO / LOF / VAI / GOU / CHE / VAN</p> <p>Espèces marginales : ROT / SPI / BRB / TAN / PER</p> <p>Espèces astacicoles: ASL, OCL</p>
Peuplement potentiel*	<p>Espèces centrales : LPP / LOF / OBR / EPI</p> <p>Espèces intermédiaires : CHA / TRF / VAI / CHE / GOU / ANG / VAN / HOT / BAF / SPI</p> <p>Espèces marginales : EPT</p>
Poissons migrateurs	/
Espèces exotiques envahissantes / Susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques	OCL

***BRO** : espèces centrales, BRO, Espèces intermédiaires, BRO : espèces marginales, BRO : espèces communes entre le peuplement actuel et le peuplement théorique)

Inventaires piscicoles

Cours d'eau	Localisation /Année	Métrique ou indice de qualité	Espèces recensées / Observations	Source de données
L'Esch	Martincourt / 2018	Densité 61,2 ind/100m ² Biomasse 1 119 g/100m ²	CHA / TRF / PER / GAR / EPI / LPP / BRO <i>/ ROT / LOF</i>	Dubost Environnement
	Lironville / 2015	Densité 86 ind/100m ² Biomasse 128 g/100m ²	CHA / GAR / TRF / LOF / EPI / GOU / <i>CHE / PER / ROT</i>	FDAAPPMA 54
	Gézoncourt / 2015	Densité 108,5 ind/100m ² Biomasse 1 844 g/100m ²	VAI / CHA / GAR / GOU / LOF / CHE / TRF / VAN / PER / EPI / BRB / ROT / TAN / <i>SPI</i>	
Grené	Rogéville / 2019	Densité 211 ind/100m ²	TRF / CHA	
Heymonrupt	2019	/	TRF / CHA / BRO / EPI	

Autres inventaires

Cours d'eau	Localisation / Année	Autres indices	Source de données
L'Esch	Gézoncourt / 2017	 IBD 15,2  Etat chimique mauvais, Paramètres déclassants: Mercure, Somme de Benzo(g,h,i)pérylène et Indéno(1,2,3-cd)pyrène	SIERM
	Martincourt / 2017	 IBGN 16  IBD 14,4	
	Manonville / 2017	 IBGN 18  IBD 16,2  IBMR 10	

IPR, IBGN, IBD, IBMR	
	Très bon
	Bon
	Moyen
	Médiocre
	Mauvais

VI – Gestion et halieutisme

Classement piscicole	Le ruisseau d'Esch et ses affluents : 1 ^{ère} catégorie		
Police de l'eau et police de la pêche	DDT 54, OFB, FDAAPPMA 54, AAPPMA		
Gestionnaires	AAPPMA	La Vallée de l'Esch	190 membres
Parcours de pêche	Parcours de graciation (no-kill) <ul style="list-style-type: none"> Truite fario à Saint-Jean, Gézoncourt Parcours mouche (no-kill) <ul style="list-style-type: none"> Jezainville 		
Réserves de pêche	<ul style="list-style-type: none"> 150m à Saint Jean 180m à Martincourt 900m au Moulin de Villevaux à Gézoncourt 		
Type de gestion préconisé dans le 1^{er} PDPG	Patrimoniale différée		
Déversements éventuels	TRF		

VII – Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS			ÉTAT FONCTIONNEL	EVALUATION
Importance de l'impact	Nature	Perturbation & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis- de l'espèce repère*
Facteurs principaux	Altérations hydromorphologiques d'origine anthropique	Curage, recalibrage	<ul style="list-style-type: none"> Chenalisation et diminution de la sinuosité du cours d'eau Uniformisation de l'habitat et des faciès d'écoulement Accélération de l'écoulement Incision Colmatage, ensablement Réduction des surfaces de frayère et déconnexion des zones humides annexes Diminution de la diversité végétale et faunistique et de la capacité d'accueil 	X
	Végétation rivulaire	Absence de ripisylve / ripisylve clairsemée (Tout le contexte)	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la température et diminution de la concentration en oxygène dissous Erosion des berges liée au non maintien Apport de MES Colmatage Homogénéisation des habitats et Pertes d'habitats en sous-berges Diminution des apports trophiques naturels 	X
		Ripisylve sénescente et/ou non adaptée, défaut d'entretien (Tout le contexte)	<ul style="list-style-type: none"> Embâcles, obstruction du lit Baisse de la luminosité du milieu 	(X)
	Activités agricoles (élevage)	Piétinement animal	<ul style="list-style-type: none"> Destruction, Instabilité et érosion de berges Colmatage du substrat Dégradation des zones de reproduction, Diminution de la capacité d'accueil MES et matière organique Déficit en oxygène, risque d'eutrophisation et d'asphyxie Réduction de la végétation, suppression de l'ombrage: Réchauffement de l'eau 	X
	Présence d'ouvrages impactant sur le cours d'eau	Plans d'eau (Amont de l'Esch et de la Rhéanne)	<ul style="list-style-type: none"> Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffements, désoxygénation, pH Colmatage du substrat Obstacle continuité écologique Introduction d'espèces indésirables 	X

		Seuils, moulins, barrages, obstacles hydrauliques (Martincourt, Minorville, Villevaux, Griscourt, Jezainville, Blénod-lès-Pont-à-Mousson)	<ul style="list-style-type: none"> • Rupture de la continuité écologique (biologique et sédimentaire), Cloisonnement des populations • Amont : dépôt de sédiments fins, perte de diversité d'habitats et de frayères accessibles, augmentation de la température de l'eau et diminution de l'oxygène dissous • Aval : incision du lit, accélération des écoulements • Accentuation des étiages suivant la période • Altération de la qualité de l'eau : MES, désoxygénation, pH, Colmatage du substrat 	X
	Activités agricoles (cultures)	Drainage agricole	<ul style="list-style-type: none"> • Suppression de zones humides et annexes • Modification du régime hydrologique (accentuation de l'étiage et des crues) 	X
	Assainissement	Assainissement non Collectif (Tout le contexte)	<ul style="list-style-type: none"> • Apport de MES • Altération de la qualité chimique de l'eau • Colmatage • Risque de mortalité • Risque d'eutrophisation du milieu 	X
Facteur annexe	Présence d'espèces exotiques envahissantes et/ ou susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques	Espèces piscicoles et astacicoles (Ruisseau de l'étang Naue, Esch aval)	<ul style="list-style-type: none"> • Erosion des berges • Diminution de la qualité et de la diversité d'habitats • Compétition interspécifique, prédation, risque de propagation de maladies, risque de mortalité des espèces autochtones 	
Rappel bilan fonctionnalité du contexte**				TP

**C = conforme ; P = peu perturbé ; TP = très perturbé ; D = dégradé

* X Impact fort, (X) Impact modéré, VIDE Pas ou peu d'impact

VIII – Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère et les espèces cibles	Effet Attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
1	Restaurer les habitats	<p>Restaurer l'hydromorphologie en privilégiant les secteurs les plus problématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diversification des écoulements (Epis, Peignes, fascines de saules, banquettes végétalisées) • Recharge granulométrique, • Reméandrage, • Reconnexion du lit majeur, • Reprise du cours naturel ... <p>Créer un lit mineur d'été</p>	Tout le contexte	CR338 / CR339	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des habitats • Augmentation de la capacité d'accueil et de production 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversification des écoulements • Décolmatage • Augmentation du nombre de supports d'habitats et de frai fonctionnels • Autoépuration 	T3 - O3	MIA0203
		<p>Stabiliser et protéger les berges:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planter une ripisylve (Aulnes, Frênes, Saules, Erables, Tilleul, Chêne, Orme, Sureaux, Aubépines...) • Etablir un programme de gestion/d'entretien de la ripisylve • Protéger les berges sur certains points sensibles (Fascine, boudins, retalutage) 				<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des berges • Amélioration des capacités épuratoires 	T3 - O3.2 T5A - O5 T5B - O2.3	MIA0202
		<p>Réduire les zones de piétinement en lit mineur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménager des abreuvoirs, des passages à gué • Installer des clôtures 				<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des berges • Diminution du colmatage • Amélioration des capacités épuratoires • Limitation des apports de MES 	T3 - O3 T3 - O4	MIA0202

		Suppression et gestion raisonnée des embâcles obstruant la totalité de la largeur du cours d'eau	Tout le contexte	CR338 / CR339	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la circulation des espèces vers les habitats favorables (zones de nourrissage ou de reproduction) 	<ul style="list-style-type: none"> Rétablissement de la continuité sédimentaire 	T3 - O6	
	Restaurer la continuité écologique et sédimentaire	Restaurer de la continuité écologique : <ul style="list-style-type: none"> Réflexion sur l'effacement, l'arasement d'ouvrage, Aménagement d'ouvrages à l'aide de dispositifs de franchissement piscicole 	(Martincourt, Minorville, Villevaux, Griscourt, Jezainville, Blénod-lès-Pont-à-Mousson)	CR338 / CR339	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la circulation des espèces vers les habitats favorables (zones de nourrissage ou de reproduction) Reconquêtes des tronçons isolés Montaison/dévalaison, brassage génétique 	<ul style="list-style-type: none"> Décolmatage Rétablissement de la continuité sédimentaire Restauration d'une hydromorphologie adaptée Réduction de l'effet retenue Réactivation la dynamique du cours d'eau et du transport solide 	T3 - O3.2.2 T2 - O7.1	
2	Limiter l'impact des plans d'eau	Réaliser des diagnostics sur certains plans d'eau afin d'évaluer plus précisément leurs impacts	Amont du contexte	CR338 / CR339	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des connaissances sur des facteurs limitants 	<ul style="list-style-type: none"> Décolmatage Amélioration de la qualité physique et chimique du milieu 	T3 - O1 T6 - O4	MIA0401 MIA0402
		Aménagements (dérivation, systèmes de vidange) ou suppression des plans d'eau en priorisant les plus problématiques					T3 - O4	
2	Limiter l'impact des rejets d'origines domestique, industrielle et/ou urbaine	Réduction des pollutions ponctuelles domestiques: <ul style="list-style-type: none"> Raccordement progressif de toutes les zones urbaines vers des zones de traitement collectif 	Tout le contexte	CR338 / CR339	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la capacité d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la qualité chimique et physico-chimique des eaux Réduction du colmatage et du phénomène d'eutrophisation 	T2 - O1 T2 - O2 T2 - O3	ASS13 COL0201

2	Activités agricoles (cultures)	Réduire les impacts liés au drainage <ul style="list-style-type: none"> Aménagement de sortie de drains agricoles, création de zone humide au point de rejet 	De Royaumeix à Manonville	CR338 / CR339	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la capacité d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la qualité chimique et physico-chimique des eaux. Réduction du colmatage et du phénomène d'eutrophisation 	T2 – O1 T2 - O2 T2 - O4	AGR 0303
3	limiter l'impact des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques et/ou EEE	limiter le développement de ces espèces : <ul style="list-style-type: none"> Réguler ces espèces (espèces végétales: campagnes d'arrachage par exemple, espèce animale: piégeages) 	Ruisseau de l'étang Naue, Esch aval	CR338 / CR339	<ul style="list-style-type: none"> Préservation de la faune et la flore autochtone, diminution de la prédation 	<ul style="list-style-type: none"> Diversification des habitats, diminution de l'homogénéisation du milieu (ripisylve, substrat) 	T3 - O4.3	
		Sensibiliser le grand public: <ul style="list-style-type: none"> Réaliser des animations et/ou des supports de communication quant aux bonnes pratiques 	Tout le contexte	CR338 / CR339	<ul style="list-style-type: none"> Protection indirecte des peuplements et des milieux 	T3 - O6		

Exemples de facteurs limitants ou de points à améliorer sur le contexte



Seuils, obstacles



Embâcles

IX –Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte

Gestion raisonnée

Bibliographie

- Agence de l'eau Rhin-Meuse. « Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Rhin-Meuse 2016-2022 », 2016.
- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « Schéma départemental de vocation piscicole de Meurthe et Moselle », 1988-1989.
- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et de Gestion des ressources piscicoles de Meurthe et Moselle », 2001. P.20
- Fluvial.IS. « Etude hydromorphologique et propositions d'aménagement du ruisseau d'Esch et de ses principaux affluents ».
- L'Atelier Des Territoires. « Programme de restauration de l'Esch et de ses affluents », septembre 2019.
- Parc Naturel Régional de Lorraine. « SAGE Rupt de Mad Esch Trey : Dossier préliminaire », 2011, 39 p.
- Pommeret P et al., « Etude diagnostique globale du ruisseau de l'Esch et de ses principaux affluents ». Synthèse des données 2008-2009. Document technique FDAAPPMA 54, 69 p + annexes.2010
- Pommeret P et al., « Etude du compartiment biologique du ruisseau de l'Heymonrupt », Document technique FDAAPPMA 54, 21 p + annexes.2009.